Cinquante-sixième année. - N ° 30 A Vendredi 11 février 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3583

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Extrait de jugement

Date : 7 février 2022.
Jugement d'interdiction de gérer.
538 923 541 RCS Grenoble.
OBSIDIEN.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : prises de participation ou d'intérêt dans toutes société par tous moyens en vue de les gérer. toutes opérations de crédit ou de gestion immobilière sous toute forme au profit de filiales ou sous filiales..
Adresse : 31, rue Claude Genin, 38100 Grenoble.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Atchapa Pascal pour une durée de 10 ans